Image not found or type unknown

Statut etudiant à vie privé familiale

Par **Andykely**, le **24/09/2012** à **17:59**

Bonjour,

Je viens de terminer mon Master 2 cette année, j'ai un bébé de 18 mois qui est né ici en france, et je ne suis pas mariée. Est ce que je peux demander un changement de statut de "Etudiant" à "Vie Privé Familiale",

Je vous remercie de votre réponse

Par **AlexanderVas95**, le **24/09/2012** à **23:53**

Bonjour,

Pour demander une changement en VPF, il faudra prouver d'1 que vous êtes la mère, et ensuite, que vous pourrez subvenir à ses besoins (avoir un emploi stable et non un CDD) , et donc avoir un travail et un logement pouvant accueillir un enfant.
Pour faciliter les démarches, mariez vous avec le père de votre enfant (si vous êtes toujours ensemble).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés